

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL 23-02-2023 à 20h
présidé par André BOUTHEMY Maire de CORNILLE.

Membres présents : Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX, Véronique PELEY, André BOUTHEMY, Vincent MOTTARD, Joël BARBOT, Céline DENIS, Vincent GUILLEUX

Membres absents excusés et ayant donné pouvoir :

Nicolas MASSET, Aurélien LECLAIR, Aurélie CATALDI, Jérôme LEBOUÇ, Franck MOREL

Mr le maire demande l'approbation du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le dernier conseil municipal à l'unanimité.

Décision prise par le maire :

- construction d'une maison sur un plan d'eau – intervention de la police de l'eau- service ADS informe d'un éventuel refus car zone humide alors que sur le PLU de Cornillé, le terrain est classé en zone UE (extension urbaine), affaire en cours.
- Signature du contrat pour le projet de création d'un plateau ralentisseur à l'entrée du bourg.
- Construction d'une maison d'habitation avec garage associé sur zone agricole. Retrait du permis de construire
- ravalement et isolation par l'extérieur d'une maison : accord tacite
- installation de panneaux voltaïque chez un particulier et une GAEC : accord tacite
- Signature d'un devis pour la réparation du lave-vaisselle, salle de la Fontaine..

Présentation de compte de gestion 2022 du budget principal :

Comptabilité du comptable du trésor public

La commune dégage un excédent.

Comptes administratifs :

Les dépenses

Quelques exemples :

Grosses dépenses sur le budget électricité dû à la hausse de l'énergie

Budget maintenance (logiciel, photocopieur)

Assurances

Charges de personnels

Les recettes :

Quelques exemples :

Subvention Vitré communauté

Dotation de l'état

Les loyers

Les investissements :

Quelques exemples

Remplacement de la chaudière du centre culturel

Présentation du compte de gestion du budget annexe du lotissement « des Vallons 2 » :

Vote des budgets :

Le conseil municipal doit valider les budgets du compte de gestion du budget principal et du compte de gestion fonctionnement et du lotissement

Mr Vincent MOTTARD, en remplacement de Mme CATALDI adjointe aux finances, demande à Mr le maire de se retirer pour l'approbation des différents comptes. Le conseil municipal adopte le compte administratif et l'annexe sur les lotissements.

Affectation des résultats pour le budget principal de 2022 :

Le conseil municipal approuve les résultats pour l'année 2023 à l'unanimité.

Vote du taux d'imposition 2023 :

Les taux d'impositions applicables pour l'année 2023 restent les mêmes qu'en 2022. Il n'y a pas d'augmentation.
Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Attribution des subventions 2023 aux associations :

Présentation des subventions accordées aux associations.
Le conseil municipal vote ce principe de subventions à l'unanimité.

Clôture du budget annexe du lotissement « Les Vallons 2 » :

N'ayant plus de recettes et de dépenses pour l'année à venir, il est proposé au conseil municipal de voter la clôture de ce budget.
Le conseil municipal vote cette clôture à l'unanimité.

Administration générale :

Délibération portant autorisation temporaire d'occupation du sol :

Distributeur à pizza : présentation d'une convention temporaire d'occupation du domaine public. Il s'agit d'autoriser l'emplacement sur la place principale à côté du bar. Démarrage prévu en septembre 2023.
Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Délibération portant sur le rapport annuel de l'année 2022 du SDE 35 :

Le rapport annuel est présenté au conseil.
Le conseil vote le rapport annuel à l'unanimité.

INFORMATIONS

Retour sur la commission finances du mardi 21 février :

Préparation du budget primitif 2023.
Ajustement des dépenses liées à l'énergie, charge du personnel
Investissement La réhabilitation de la mairie, des chemins communaux, le plateau ralentisseur
Le maire félicite la commission finances pour ses travaux et son implication.
Le budget 2023 sera présenté au prochain conseil municipal.

Prochaine réunion pour la commission communale des impôts directs (CCID) :

Mr Pelletan (cadastre) souhaite assister à la réunion du CCID.
Lors de sa venue, il fera un point sur le cadastre de la commune de Cornillé.

Point sur les subventions 2023 :

La rénovation de la mairie : demande de subvention.
Demande de subvention pour les chemins communaux et pour le plateau ralentisseur

Point sur les chantiers en cours de la commune :

Projet skate parc / multisport : réunion de chantier le 28 février.
Le projet, en attente de validation de subvention, n'a pas pu démarrer avant.

Réunion PLU Cornillé Save/SOLAREN le 7 mars prochain :

Réunion avec Vitré communauté et les différents acteurs pour discuter du projet de l'implantation d'une serre.

Médiathèque : Retour du festival AMSTRAMGRAM et point sur les animations à venir

C'est un succès (présence d'enfants, adultes, assistante maternelle.)

Animation Marion DAIM (en mars)

Samedi 18 novembre à 11h (ouvert à tout le monde).

Prochain conseil municipal le jeudi 23 mars 2023 à 20h.

André BOUTHEMY

Véronique PELEY secrétaire de séance

